

- 1. COMPTE RENDU DU COMITÉ DE BON VOISINAGE DU 13 JUIN 2012**
- 2. LIEU DE RÉPIT POUR LES AÎNÉS**
- 3. HORAIRE DU MICRO-DYNAMITAGE**
- 4. HORAIRE DU BUREAU D'INFORMATION**
- 5. COMITÉ DE BON VOISINAGE LE MARDI 28 AOÛT À 19 H**

1. COMPTE RENDU DU COMITÉ DE BON VOISINAGE DU 13 JUIN 2012

Le CHU Sainte-Justine tient depuis deux ans des rencontres du comité du bon voisinage. Le but est d'écouter et d'informer les voisins. Il communique aussi avec les voisins via un bulletin à la communauté distribué à 2 000 foyers des environs, des avis courriel et son site web.

Tous les documents qui y ont été présentés sont disponibles au www.chu-sainte-justine.org/modernisation, dans la section « Information à nos voisins ».

Deux séances publiques d'information ont également eu lieu durant cette période. La dernière s'est tenue le 24 avril à l'occasion du lancement de la phase de construction du projet d'agrandissement. Durant cette rencontre, il y a eu beaucoup de discussion au sujet de la circulation, notamment en lien avec le déménagement du stationnement de la clientèle du CHU.

Depuis le 24 avril, l'excavation du sol et du roc a commencé. Celle-ci occasionne beaucoup de désagréments, principalement quant à la poussière et au bruit. Parfois, certains désagréments sont causés par des plus petits chantiers ailleurs à Sainte-Justine.

CIRCULATION ET SÉCURITÉ DANS LE QUARTIER

Au mois de mars, des mesures ont été mises en place sur la rue Hudson pour mieux gérer la circulation. Il y a eu beaucoup de discussion au moment de leur implantation. Les mesures semblent avoir porté fruit. Des ajustements seront tout de même apportés avant le début de l'année scolaire, notamment pour permettre le déneigement.

Plutôt que de mettre des mesures en place à la pièce, l'arrondissement se doit d'étudier la circulation du quartier dans son ensemble, afin de pouvoir instaurer des mesures adéquates.

TRAVAUX RÉCENTS, EN COURS ET À VENIR D'ICI FIN D'AOÛT ET MESURES DE MITIGATION

On rappelle que les travaux d'excavation devraient prendre fin au mois de janvier 2013. Quand l'excavation sera terminée, ce sera beaucoup plus tranquille pour le voisinage : le coffrage et le coulage de béton causent beaucoup moins de bruit.

L'objectif est de commencer à bétonner les fondations à la mi-septembre en commençant par le côté Ouest du chantier.

Un grand bassin d'eau a été installé pour mieux nettoyer les roues des camions à leur sortie du chantier.

SNC-Lavalin prend très au sérieux les commentaires des voisins et s'engage à répondre à toute plainte rapidement.

2. LIEU DE RÉPIT POUR LES AÎNÉS

Nous sommes conscients que les personnes parmi les plus incommodées par l'excavation en cours sont les aînés du voisinage immédiat du chantier qui sont à la maison durant la journée. Après consultation auprès de dirigeants d'organismes du quartier Côte-des-Neiges, nous avons identifié le Centre des aînés Côte-des-Neiges comme la meilleure ressource communautaire pouvant offrir un peu de répit. Ce centre climatisé offre plusieurs activités physiques, sociales et culturelles conçues pour les 50 ans et plus. Le centre possède aussi un lieu de rencontre calme pour se retrouver entre amis et prendre un café.

Le Centre des aînés est situé au **6585, chemin de la Côte-des-Neiges** (Autobus 165, arrêt coin Barclay – trajet d'environ 15 minutes). Pour plus d'information : 514-344-1210 ou visitez le <http://ainecd.org> . Si vous avez des difficultés à vous déplacer, vous pourriez être admissible au transport adapté de la STM. Vous pouvez vérifier au 514-280-8211.

3. HORAIRE DU MICRO-DYNAMITAGE

Horaire quotidien : du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 18 h 30 (aux demies de l'heure), aux 2 heures.

Vous pouvez consulter l'horaire qui est mis à jour quotidiennement sur notre site Internet. www.chu-sainte-justine.org/modernisation, dans la section « Information à nos voisins ».

Soyez assuré que le dynamitage est **sans danger** pour vos biens, vos propriétés ainsi que pour l'hôpital. Le seuil actuel de dynamitage est bien en deçà du seuil permis, soit de 10 à 12 mm/seconde (alors que le seuil permis est de 20 mm/seconde).

4. BUREAU D'INFORMATION – NOUVEL HORAIRE

Le bureau d'information du projet d'agrandissement a été aménagé dans une roulotte de chantier du côté du CHU Sainte-Justine, sur la rue Ellendale (près de McShane). Voici le **nouvel horaire** :

- Lundi, mardi et jeudi : 9 h à midi
- Mercredi : 9 h à 15 h
- Vendredi : Fermé

5. COMITÉ DE BON VOISINAGE – 28 août 2012

La prochaine rencontre du comité de bon voisinage aura lieu : **le mardi 28 août, à 19 h, au 5757 Decelles, 2^e étage, salle 216.**

Les citoyens peuvent assister comme observateur. Une période de questions sera ouverte à tous.

Merci beaucoup de votre collaboration dans ce grand projet!



Pour toute question ou tout commentaire : 514 345-7752 ou grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca